

LES MEMBRES DU CONSEIL D'INSTITUT DU CFMI DE LILLE

Vote des statuts

Commission des statuts du 5 juin 2023

Comité social d'administration du 8 juin 2023

Conseil d'institut du 19 juin 2023

Conseil d'administration restreint de l'Université Lille du 20 juin 2023.

Pour mémoire

Fonction	Nom	Mode de désignation ou d'élection / Remarques	Durée du mandat	Date de début	Date de fin
Directeur	Philippe POISSON	Élu par le conseil, à la majorité absolue, parmi les personnels qui ont vocation à enseigner dans l'Institut.	5 ans Renouvelable 1 fois	17/06/2021	16/06/2026
Présidente	Françoise ROUGERIE	Élu par le conseil, parmi les personnalités extérieures, à la majorité simple	4 ans Pas de limitation dans le nombre de mandats possibles	16/11/2023	15/11/2027

Membres de droit avec voix consultative, s'ils ne sont pas élus

Les membres de droit ne peuvent pas recevoir de procuration.

Le président de l'université ou sa représentante	Régis BORDET / Virginie DELSART
Le directeur de l'institut	Philippe POISSON (élu)
Les enseignants titulaires de l'institut	Christelle MARCHAND, Philippe POISSON (élus), Nathalie BROUILLER
Les personnels BIATSS en charge du pilotage admin. et financier	Julien SÉGAS (élu), Mélanie SANKARÉ
La doyenne de la Faculté des Humanités ou son représentant	Sophie AUBERT-BAILLOT
Le directeur de l'INSPÉ Lille Hauts-de-France ou son représentant	Sébastien JAKUBOWSKI
La directrice du Centre d'Étude des Arts Contemporains	Ariane MARTINEZ

Les 10 membres élus

En cas d'absence, un membre élu peut donner procuration à un autre membre du conseil ayant voix délibérative. Nul ne peut détenir plus de 2 procurations.

Collèges	Remarques	Durée du mandat	Date de début	Date de fin	Nom	Notes
COLLÈGE DES ENSEIGNANTS 5 sièges	Sont électeurs et éligibles les enseignants titulaires ou contractuels ainsi que les chargés de cours vacataires effectuant, au titre de l'Institut, un service d'enseignement d'au moins 60 heures annuelles.	4 ans	16/11/2023	15/11/2027	Christelle MARCHAND Philippe POISSON Marie SENSER Christine BERTHON 1 siège à pourvoir	
COLLÈGE DES USAGERS 2 titulaires et 2 suppléants	Ils sont élus au scrutin de liste, à la proportionnelle (plus fort reste).	2 ans	08/12/2025	17/12/2027	Leyth JABER (titulaire) Lila PRIEM (titulaire) Oriane LAM (suppléante) Chloé BOUDRY (suppléante)	
COLLÈGE DES PERSONNELS BIATSS 3 sièges	Ils doivent exercer leur activité principale dans l'Institut	4 ans	16/11/2023	15/11/2027	Julien SÉGAS Nadège BLAIS Pascal LAMBRECQ	Julien Ségas élu en décembre 2024 en remplacement de Jonathan Wident

Les 10 personnalités extérieures

En cas d'absence, une personnalité extérieure peut donner procuration à un autre membre du conseil ayant voix délibérative. Nul ne peut détenir plus de 2 procurations. **Les personnalités extérieures nommées à titre individuel ne peuvent pas se faire représenter. Les organismes, institutions ou établissements nomment un représentant et éventuellement un suppléant qui, seuls, pourront siéger au conseil. Leur mandat débute à compter de l'installation des personnels et usagers élus.**

Personnes ou institutions	Nom	Mode de désignation	Durée du mandat	Date de début	Date de fin	Remarque
2 représentants de la DRAC Hauts-de-France (Ministère de la Culture)	Solène MORLET Maëlle BOBET	Désignés par le DRAC	4 ans	16/11/2023	15/11/2027	
1 représentant du rectorat de l'Académie de Lille	Marie GANDIN	Désigné par la rectrice	4 ans	16/11/2023	15/11/2027	
1 représentant du Conseil Régional des Hauts-de-France	???	Désigné par le président du conseil régional	4 ans	16/11/2023	15/11/2027	Manque un représentant
1 musicien intervenant, titulaire du DUMI	Juliette MATOHORET	Élu par le conseil d'institut	4 ans	16/11/2023	15/11/2027	
1 représentant de l'École supérieure de musique et de danse (ESMD)	Olivier PERRIN Directeur de l'ESMD	Élu par le conseil d'institut	4 ans	16/11/2023	15/11/2027	
1 directeur de conservatoire ou d'école de musique	Ghislain LEROY, directeur du CRD d'Amiens Métropole	Élu par le conseil d'institut	4 ans	16/11/2023	15/11/2027	
1 Inspecteur de l'Éducation Nationale (IEN) ou un Conseiller Pédagogique en Éducation Musicale	Pierre HAPIOT	Élu par le conseil d'institut	4 ans	16/11/2023	15/11/2027	
1 représentant(e) d'une commune ou d'un regroupement	Jean-Luc PERAT, Maire d'Anor	Élu par le conseil d'institut	4 ans	16/11/2023	15/11/2027	
1 personnalité reconnue pour son action et son engagement en faveur de la culture et de sa diffusion	Françoise ROUGERIE	Élu par le conseil d'institut	4 ans	16/11/2023	15/11/2027	